



Soutenir, Opérer, Conseiller : au cœur de l'action

Novembre 2009

Communiqué de presse

AZAN Avocats Associés conçoit le premier contrat de performance énergétique avec tiers investisseur pour ICF.

Le cabinet d'avocats en Droit Public des Affaires AZAN Avocats Associés vient de se voir confier par ICF, la filiale logement de la SNCF, la première mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rédaction du dossier de consultation et le choix d'un tiers investisseur dans le cadre d'un contrat de performance énergétique, soutenu par le programme européen FRESH.

Le Groupe ICF (Immobilière des Chemins de Fer - www.groupeicf.fr) intervient dans le secteur locatif social et privé. Il souhaite rénover énergétiquement une résidence d'une centaine de logements collectifs, dans la droite ligne du Grenelle de l'Environnement.

ICF a choisi d'**expérimenter la mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique (CPE)**, contrat qui scelle un partenariat global entre le propriétaire d'un immeuble et un partenaire privé dans la **recherche d'une amélioration énergétique de l'immeuble.**

Ce projet novateur de plusieurs années nécessite des **compétences croisées juridiques** (montages contractuels complexes, droit de l'environnement et droit de l'énergie, notamment), **financières et techniques.**

Il s'inscrit dans le cadre du projet FRESH, financé par le programme Intelligent Energy Europe, de l'Union Européenne. Dans le cadre de ce projet, les outils de calcul et de simulation des flux financiers liés au CPE seront développés ; le projet permet aussi de croiser les expériences et les meilleures pratiques avec d'autres acteurs européens.

Parmi les questions majeures à traiter pour pouvoir le réaliser :

- la réalisation d'un audit juridique et technique complet du bâti concerné
- la définition du contenu juridique et technique de la consultation
- l'analyse des offres et la négociation avec les prestataires de services énergétiques
- l'élaboration d'un guide pour les bailleurs sociaux sur le CPE avec tiers investissement

Emmenée par **AZAN Avocats Associés (William AZAN, Avocat associé, Damien MADOULE et Sandra THENOT, Avocats)**, en charge de tous les aspects juridiques et financiers, l'équipe comprenait également le bureau d'études et de conseil en bâtiment **Best Energies (Emmanuel BIGOT, Directeur Général)** pour tous les aspects techniques (diagnostics et audits techniques, étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre, organisation et pilotage du chantier).

Au sein d'ICF, la direction du projet a été confiée à **Adrien BULLIER, Responsable Développement Durable.**

Cette mission avec ICF constitue l'une des premières applications de la loi d'août 2009 sur le Grenelle de l'Environnement et positionne AZAN Avocats Associés comme un interlocuteur majeur des investisseurs immobiliers institutionnels sur le secteur très spécifique de la performance énergétique des bâtiments.

En savoir plus sur le cabinet AZAN Avocats Associés...

Fondé en mars 2008, **AZAN Avocats Associés** vient en appui des opérateurs et investisseurs privés et publics pour la **réalisation, le financement et l'exploitation d'équipements d'utilité publique**.

Il intervient dans le domaine des **équipements énergétiques « verts »** pour une production répartie (éolien, photovoltaïque, cogénération, biomasse,...), des **réseaux** d'acheminement des fluides, des réseaux informatiques et de télécommunication, des infrastructures de traitement et de valorisation des **déchets**, des infrastructures de **transport** (aéroports, lignes ferroviaires, autoroutes...), des **friches industrielles** ou de la **requalification urbaine**...

AZAN Avocats Associés

6 rue de Monceau - 75008 Paris

www.azan-avocats.fr

Contact Presse
Florence BAUDRY

reflex**X**CIBLE

04 78 33 47 69 - 06 72 72 21 62
fbaudry@reflex-cible.com